



Toutes les raisons de s'opposer à cette réforme d'injustice sociale

Les agent-es de la fonction publique, tout comme les salarié-es du privé, se sont largement mobilisé-es lors des journées unitaires des 5, 10 et 12 décembre.

Les organisations CGT, FA, FO, Solidaires et FSU ont réaffirmé leur soutien à toutes et tous les agent-es qui, dans de nombreux secteurs, ont décidé de reconduire la grève pour le retrait de cette réforme de retraite à points.

Les annonces faites par le Premier Ministre lors de son allocution au CESE n'ont répondu en rien à l'hostilité au projet de loi Retraites, exprimée majoritairement par la population. Profondément attachés à la solidarité, nous refusons la division entre générations et catégories professionnelles ainsi que laisser nos jeunes collègues subir cette réforme, pas plus que nos enfants et petits-enfants. Si pour nous, la retraite à 64 ans, c'est non, c'est aussi NON pour le système de retraite à point qui est un système opaque, inéquitable, individualiste et antisocial.

En effet le régime « universel » par points c'est :

► L'incertitude généralisée

C'est la fin d'un système qui garantit des droits. Vous connaissez votre mise de départ mais vous ne saurez qu'au dernier moment le montant de votre retraite...

Mardi
17
décembre

► la baisse des pensions pour tous et une paupérisation des retraités qui a déjà commencé

A cause de la mise en place d'une « règle d'or » qui va **lier les ressources du système de retraites non pas aux besoins mais à 14 % du PIB** - y compris dans la perspective d'un nombre de retraité-e-s qui va augmenter de plus d'un tiers d'ici à 2050. En bloquant les recettes du système, le niveau des pensions devra être ajusté à la baisse.

► Le recul de l'âge de départ pour toutes et tous !

Âge pivot à 64 ans ou pas, avec un rendement faible et la baisse massive des pensions nous n'aurons pas d'autres choix que de travailler plus longtemps pour celles et ceux qui peuvent. Pour les autres, ce sera chômage, minimas sociaux et pensions de misère...

► L'incitation à la capitalisation par l'individualisation du système

Si l'on associe l'incertitude sur le montant d'une pension dont on craint à juste titre qu'elle soit basse, celles et ceux qui en ont les moyens seront renvoyés vers la capitalisation (épargne retraite, fonds de pension, etc.) pour tenter de maintenir leur niveau de vie au risque de tout perdre (comme de nombreux retraités américain lors de la crise de 2008).

.../...



► Un projet de régression sociale et la fin de notre modèle social

Derrière la vitrine du « 1 € cotisé = les mêmes droits », se dissimule une réalité bien moins enthousiasmante : les périodes d'inactivité subie, chômage, maternité ou maladie ne généreront plus de droits financés par les cotisations mais par l'impôt. Les règles en seront donc restreintes au fur et à mesure des années par des parlementaires obnubilés par les baisses d'impôts...

► La double peine pour les fonctionnaires, et triple peine pour les femmes fonctionnaires

Exit le calcul d'une pension sur les 6 derniers mois ! Elle serait calculé sur l'ensemble de la carrière dans la fonction publique (comme dans le privé au lieu des 25 meilleures années). La « contrepartie » consisterait à intégrer les primes à ce calcul. Sauf que les primes ne constituent pas une forte proposition des revenus des fonctionnaires et leurs répartitions sont très inégalitaires. La double peine intervient dans l'annonce de JP Delevoye sur les « mesures d'accompagnements » prévues par la loi de transformation de la fonction publique permettant l'individualisation des rémunérations...

Et comme on dit si bien « jamais deux sans trois », ce sont une nouvelle fois les femmes qui seront les plus pénalisées par cette individualisation des rémunérations souvent basées sur des critères discriminants comme le « présenteisme ». Elles le seront par ailleurs sur les périodes particulières : maternité, temps partiel, congés parentaux, etc.

Loin du statu quo nous continuons à revendiquer :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui passe par le retrait du projet gouvernemental
- Le maintien de la catégorie active pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires de manière uniforme
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation
- Le renforcement du Statut Général, la garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique

**Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite,
car nous ne céderons pas !**

**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE !**